

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 décembre 2025

Nombre de membres en exercice	: 64	L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE HUIT DÉCEMBRE à 15 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel SERAPHIN, Président.
Nombre de présents	: 43	
Nombre de représentés	: 6	Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON
Nombre d'absents	: 15	

OBJET
AFFAIRE N°2025_137_CC_2 Vote de la décision modificative n°1 au Budget Principal

Nombre de votants : 49

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
2 décembre 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
15/12/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIANT - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Madame Martine GAZE - M. Yann CRIGTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Armand VIENNE - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Houssamoudine AHMED - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIANT - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Armand MOUNIATA - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - Mme Jocelyne JANNIN - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTE(E)S :

Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - Mme Jasmine BETON procuration à Mme Catherine GOSSARD - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025

AFFAIRE N°2025_137_CC_2 : VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL

Le Président de séance expose :

Dans le cadre de la présente décision modificative (DM), il est nécessaire de réajuster les crédits inscrits au budget 2025. Les mesures proposées à ce titre s'élèvent à 0,4 M€, portant ainsi le montant total des crédits de paiement du budget principal à 261,4 M€ pour l'exercice 2025.

Par ailleurs, des ajustements techniques liés à la gestion du patrimoine et des transferts entre chapitres sont également proposés, sans modifier l'équilibre global du budget.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 0,4 M€.

A. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	Total avant DM	DM1 2025	Total budget 2025
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	183 450 400,00	199 580 776,73	400 000,00	199 980 776,73
011	Charges à caractère général	96 145 097,00	98 726 970,08	-2 121 338,19	96 605 631,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 228 795,00	25 228 795,00	0,00	25 228 795,00
014	Atténuation de produits	21 002 000,00	23 072 000,00	400 000,00	23 472 000,00
65	Autres charges de gestion	25 266 422,00	25 749 953,29	2 014 938,19	27 764 891,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	174 000,00	174 000,00	0,00	174 000,00
	TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE	167 816 314,00	172 951 718,37	293 600,00	173 245 318,37
66	Charges financières	1 265 000,00	1 265 000,00	0,00	1 265 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	50 000,00	6 000,00	56 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	965 000,00	965 000,00	100 400,00	1 065 400,00
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	170 046 314,00	175 231 718,37	400 000,00	175 631 718,37
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 004 086,00	11 949 058,36	-300 000,00	11 649 058,36
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	12 400 000,00	12 400 000,00	300 000,00	12 700 000,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	13 404 086,00	24 349 058,36	0,00	24 349 058,36

Les crédits de paiement inscrits en dépenses de fonctionnement font l'objet de plusieurs ajustements.

Tout d'abord, une diminution de 2,1 M€ est opérée au chapitre 011 « Charges à caractère général ». Cette réduction résulte principalement de la baisse des crédits affectés à la compétence environnement, l'impact des révisions sur les marchés de collecte s'étant révélé moins important que prévu.

Par ailleurs, une enveloppe de 0,4 M€ est inscrite au chapitre 014 « Atténuation de produits ». Elle correspond au complément budgétaire lié à taxe de séjour, compte tenu des déclarations des hébergeurs. Ces sommes sont reversées à l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTIO), la recette correspondante étant enregistrée au chapitre 731.

Le chapitre 65 «Autres charges de gestion» est quant à lui doté de 2 M€, 1,7 M€ pour des ajustements financiers liés à la délégation de service public du transport urbain. Il intègre également des contributions aux associations pour 0,2 M€, ainsi que l'admission de créances en non-valeur et des créances éteintes pour 0,02 M€.

Un ajustement de 0,1 M€ est par ailleurs prévu aux chapitres 68 « Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions. Il vise à l'ajustement de l'enveloppe prévisionnelle de provisions inscrite au budget 2025.

Enfin, une enveloppe de 0,3 M€ est inscrite au chapitre 042 «Opérations d'ordre de transfert entre sections», afin de prendre en compte le besoin complémentaire de crédits pour l'émission des écritures d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles. En conséquence, le virement à la section d'investissement est diminué de 0,3 M€ dans le cadre de la présente décision modificative.

B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	Total avant DM	DM1 2025	Total budget 2025
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	183 450 400,00	199 580 776,73	400 000,00	199 980 776,73
13	Atténuation de charges (sauf icne)	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	3 251 400,00	3 251 400,00	0,00	3 251 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	36 639 000,00	36 844 076,00	0,00	36 844 076,00
731	Fiscalité locale	108 365 000,00	108 365 000,00	400 000,00	108 765 000,00
74	Dotations, participations	28 760 000,00	31 000 000,00	0,00	31 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 505 000,00	1 505 000,00	0,00	1 505 000,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	178 550 400,00	180 995 476,00	400 000,00	181 395 476,00
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	2 900 000,00	2 900 000,00	0,00	2 900 000,00
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	181 450 400,00	183 895 476,00	400 000,00	184 295 476,00
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'int de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
R002	<i>Résultat de fonctionnement n-1 reporté</i>	0,00	13 685 300,73	0,00	13 685 300,73

En recette de fonctionnement, les crédits de paiement inscrits pour 0,4 M€ correspondent à l'encaissement de la taxe de séjour.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 2,1 M€.

A. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	Total avant DM	DM1 2025	Total budget 2025
	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	72 406 099,00	109 085 031,19	2 134 000,00	111 219 031,19
20	Immobilisations incorporelles	8 220 967,00	8 991 908,83	0,00	8 991 908,83
204	Subventions d'équipement versées	11 032 000,00	19 042 752,20	580 467,50	19 623 219,70
21	Immobilisations corporelles	29 503 165,00	38 030 997,59	-650 000,00	37 380 997,59
23	Immobilisations en cours	13 199 967,00	12 881 242,81	-580 467,50	12 300 775,31
	Dépenses équipements	61 956 099,00	78 946 901,43	-650 000,00	78 296 901,43
26	Participation	280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	20 000,00	650 000,00	670 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 500 000,00	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	68 756 099,00	85 746 901,43	0,00	85 746 901,43
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	1 650 000,00	1 900 000,00	2 134 000,00	4 034 000,00

TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT D001 Solde d'investissement n-1 reporté	3 650 000,00 0,00	3 900 000,00 19 438 129,76	2 134 000,00 0,00	S²LO ID : 974-249740101-20251210-2025_137_CC_2-DE
--	-----------------------------	--------------------------------------	-----------------------------	--

Les crédits supplémentaires inscrits en dépenses d'investissement concernent principalement des opérations patrimoniales. Il s'agit de l'intégration des frais d'études et frais d'insertion suivis de réalisation, pour un montant de 2,1 M€.

D'une moindre mesure, des ajustements entre chapitres sont proposés afin de tenir compte de l'avancé des opérations d'investissement. L'enveloppe consacrée aux subventions d'équipement connaît une légère progression, tandis que les crédits affectés aux opérations immobilières et foncières sont ajustés à la baisse.

Enfin, les crédits du chapitre 27 « Autres immobilisations financières » intègrent l'octroi d'une avance remboursable dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Cambaie Oméga.

B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	Total avant DM	DM1 2025	Total budget 2025
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	72 406 099,00	109 085 031,19	2 134 000,00	111 219 031,19
13	Subventions d'investissement	4 668 898,00	2 252 014,00	0,00	2 252 014,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 458 739,00	37 540 570,30	0,00	37 540 570,30
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		48 127 637,00	39 792 584,30	0,00	39 792 584,30
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	5 124 376,00	5 124 376,00	0,00	5 124 376,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	33 819 012,53	0,00	33 819 012,53
024	Produit des cessions	4 100 000,00	4 100 000,00	0,00	4 100 000,00
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		9 224 376,00	43 043 388,53	0,00	43 043 388,53
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		57 352 013,00	82 835 972,83	0,00	82 835 972,83
021	Virement de la sect de fonct.	1 004 086,00	11 949 058,36	-300 000,00	11 649 058,36
040	Opérations d'ordre entre sections	12 400 000,00	12 400 000,00	300 000,00	12 700 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 650 000,00	1 900 000,00	2 134 000,00	4 034 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		15 054 086,00	26 249 058,36	2 134 000,00	28 383 058,36
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	0,00	0,00	0,00	0,00

En cohérence avec les inscriptions précédemment mentionnées, les opérations d'ordre budgétaire inscrites se caractérisent par un strict équilibre entre dépenses et recettes. Elles ne donnent lieu à aucun décaissement et concernent :

- Une augmentation des crédits pour 2,1 M€ concernant l'intégration des frais d'études et frais d'insertion suivis de réalisation ;
- Une hausse des crédits nécessaires aux opérations d'amortissement pour 0,3 M€ ;
- Une réduction du virement de la section de fonctionnement pour -0,3 M€.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 20/11/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 12/11/2025.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 3 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

-APPROUVER la décision modificative n°1 2025 du Budget Principal.

-AUTORISER le Président ou son représentant à exécuter les dépenses et recettes nouvelles inscrites à la décision modificative n°1 2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président